



Date de l'épreuve : **samedi 26 juin 2021**

Lieu : **Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva**

Trail « **La ChampduF 2021** »

Organisateur

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA)

Présentation de l'épreuve

3 trails sont proposés, ils empruntent des pistes et des sentiers, ils vous feront découvrir des paysages magnifiques :

- le trail de la Grotte du Déserteur : 15km – 700m de dénivelée positive
- le trail du Mont Saint Jean : 25km – 1150m de dénivelée positive
- le trail du Banc du Centenaire : 35km – 1500m de dénivelée positive.

Participants admis

- coureurs licenciés : titulaires d'une licence FFA, FSGT, FFtri, FFCO, UFOLEP
- coureurs non licenciés : ils doivent présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition de moins de un an
- personnes en situation de handicap.

Le 15km est ouvert à tous à partir de la catégorie "Cadets" 16 ans et plus (nés en 2005 et avant)

Le 25km et le 35km sont ouverts à partir de la catégorie "Juniors" (nés en 2003 et avant).

Départ et arrivée au Champ du Feu

Couleur circuits	Nom du trail	Distance	Dénivelée positive	Catégories	Années de naissance admises	Horaires départ	Remise des prix
Noir	Trail du Banc du Centenaire	35km	1500m	Juniors et plus âgés	2003 et avant	cadencés entre 11h00 et 11h50	les 3 premiers à partir de 17h00
Rouge	Trail du Mont St Jean	25km	1150m	Juniors et plus âgés	2003 et avant	cadencés entre 12h00 et 13h50	
Bleu	Trail de la Grotte du Déserteur	15km	700m	Cadets et plus âgés	2005 et avant	cadencés entre 14h00 et 16h00	

Engagement

A faire **avant le lundi 21 juin** à cette adresse :

<https://www.le-sportif.com/CalendarDetail/CalendarDetail.aspx?EventID=176330>

Les engagements ne seront effectifs que si le paiement est joint. Les inscriptions tardives sont possibles, elles seront majorées de 5 €.

Inscriptions sur place

Elles seront également possibles jusqu'à une heure avant le départ.

Frais d'inscription

- Trail du Banc du Centenaire (35km) : 30 €
 - Trail du Mont Saint Jean (25km) : 25 €
 - Trail de la Grotte du Déserteur (15km) : 15 €
- Inscriptions tardives et sur place : 5 € de majoration.

Le retrait des dossards

Il est à faire au moins 30 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité.

Restauration

Une petite restauration sera possible, elle respectera les consignes sanitaires en vigueur.

Ravitaillement

Des ravitaillements sont prévus pour tous les participants selon le tableau ci-dessous.

Couleur circuits	Nom du trail	Distance	1 ^{er} ravitaillement	2 ^{ème} ravitaillement	3 ^{ème} ravitaillement	4 ^{ème} ravitaillement
Noir	Trail du Banc du Centenaire	35km	12,3km	20,7km	25,9km	29,3km
Rouge	Trail du Mont St Jean	25km	8,3km	10,7km	15,6km	19km
Bleu	Trail de la Grotte du Déserteur	15km	8,3km	10,9km	///	///

Règlement

- Le règlement est celui de la FFA courses hors stade
- Matériel à prévoir :
 - la fiche médicale le cas échéant
 - une réserve d'eau
 - un téléphone portable
 - la tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques
- les bâtons sont autorisés
- merci de laisser vos animaux avec les accompagnateurs
- les ravitaillements extérieurs sont autorisés
- les assistances par des accompagnateurs à vélo ainsi que le tractage par des animaux ne sont pas les bienvenues
- Il n'y aura pas de douches à l'arrivée
- tous les participants devront signer la feuille d'émargement avant le départ
- les participants ont l'obligation de porter durant tout le circuit le dossard numéroté fourni par l'organisation
- si un participant ne devait malheureusement pas finir le trail avant 20h00, il convient de prévenir un signaleur et l'arrivée (possibilité en dernier ressort de téléphoner à l'organisation 06 34 92 26 41 - 06 82 20 35 79)
- il est demandé de terminer les circuits avant 20h00
- l'organisateur se réserve le droit d'arrêter à tout moment un participant s'il juge que sa sécurité ou celle de la manifestation est compromise
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le code de la route !
- les circuits empruntés ne sont pas privatisés, attention aux éventuels randonneurs ou vététistes
- ayez la courtoisie de ne rien jeter
- respectez le cheminement des parcours
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement analysé la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- les participants éloignés en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions du présent règlement en fonction des circonstances
- le comité d'organisation a compétence pour statuer sur tous les cas non prévus par le présent règlement
- le comité d'organisation s'autorise à limiter le nombre d'inscriptions
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter l'épreuve, la date de report prévue est le 18 septembre 2021. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription
- les transferts de dossard sont possibles et doivent être signalés au plus tard 30' avant le départ
- l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de bris de matériel pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation
- l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile. Il appartient aux participants de vérifier qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qui pourraient subvenir lors de la manifestation
- l'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement
- le règlement s'adapte aux consignes sanitaires gouvernementales et fédérales en vigueur au moment de la manifestation.

Cartes et profils

Ils sont disponibles à cette adresse <http://lachampduf.fr>

Autres épreuves

- une randonnée VTT et VAE ouverte à tous est organisée le samedi 26 juin. Départ entre 7h00 et 10h00
 - un combiné Trail et VTT est prévu, voir ci-dessous
 - des courses VTT sont organisées le dimanche 27 juin, elles sont ouvertes aux enfants et aux adultes.
- Les informations sont sur <http://lachampduf.fr>

Remise des prix

Elle se fera à partir de 17h00
Les trois premiers seront récompensés.

Le Challenge des Fous du Champ du Feu

Un classement combiné associant les 35km du Trail et les 35km de la Course VTT sera effectué et les trois premiers seront récompensés.

Parkings

Le coeur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée ; des espaces de parking sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

Autres informations

- <http://lachampduf.fr>
- Guy Seitz : 06 34 92 26 41
- Yves Barbey : 06 82 20 35 79
- guy.seitz@orange.fr

Nos remerciements s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges
à la Région Grand Est
à la Collectivité Européenne d'Alsace
à la Communauté des Communes de la Haute Bruche
à la Communauté des Communes du Pays de Barr
aux communes de Bellefosse, Belmont, Fouday, Le Hohwald, Neuviller-la-Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach
à l'Office National des Forêts
à la Société de Chasse du Mercathon
au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles
à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu
à la Protection Civile
à la FSGT
à la FFA
aux magasins Leclerc de Sélestat
aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch
à la Flambée du Piémont
à Gibier Marchal au Hohwald
à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur <http://lachampduf.fr>

